

Compte rendu du Comité Directeur du CDA du 7 octobre 2013

présents : Sanoussi DIARRA , Bernard MEDIAMOLE, Sophie MEDIAMOLE , Gilles MARTIN, Jean François PAQUET, Karine DESSEZ

excusés : Aurore PERES, Vincent DASTE, Brigitte ALEM, Monique MARROT

- formation de Coach Athlé Santé de S. Médiamolé sera prise en charge par l'AGEFOS.
- Elle est actuellement disponible quelques heures par semaine pour démarrer la marche nordique sur deux clubs : Auch et Mirande. Environ une trentaine de personnes sont venues essayer sur les 2 clubs.

- rémunération du Coach Athlé Santé : montage financier
- actuellement, pour démarrer, la part licence + 3 euros sont reversés au club qui licencie le marcheur
- une participation de 153 euros est versée au Comité Départemental pour provisionner l'emploi qui démarrera en mai 2014. des tarifs à la séance sont également possibles
- S. Diarra relève la difficulté de faire payer au Comité Départemental car celui ne peut facturer des prestations qu'à ses membres, qui statutairement, sont les clubs du Gers. L'idéal serait que le montant total soit versé aux clubs, qui reverseraient alors la part de 153 euros au Comité qui leur facturerait la prestation de Sophie.
- Pour cette saison, le choix est fait de continuer ainsi pour permettre à Sophie une meilleure visibilité de la trésorerie, mais un changement devra se faire la saison prochaine.
- Il est important que les clubs comprennent qu'au-delà des 27 euros (ce qui peut sembler faible comme revenu pour le club), la création d'un emploi au CDA apportera une plus-value et un bénéfice à tous les clubs.

- recherche d'un étudiant en MASTER : le courrier qui avait été écrit pour IMOS doit être transmis cette semaine au responsable du MASTER Sport et territoire et Sport e action Publique.les responsables sont Lionel ARNAUD et Jean Charles BASSON.

- Sanoussi DIARRA propose des éléments financiers pour calculer le coût d'un salarié à partir de mai. Il se base sur l'indice de la catégorie 3 de la Convention Collective Nationale du Sport.

- Le Plan Sport Emploi sera subventionné pendant 5 ans à hauteur de 12 000, 10 000, 8 000, 6 000, et 4 000 la dernière année.

- L'emploi peut être partagé par le CDA et le CDOS mais cela paraît bancal et il serait préférable de passer par un groupement d'employeurs. Cela entraînerait un surcoût d'un maxi de 10 %.

- il faut ajouter aux charges la médecine du travail et un minimum de 200€ de frais de déplacement par mois.
- S. DIARRA estime donc le montant de l'emploi à 30 000 € par an.
- La première année, il resterait donc 18 000 € à supporter par les 2 structures, soit 9 000 € pour le CDA, ou 800 € par mois.
- Il faudra rapidement diversifier l'activité (public scolaire, collège....) pour que les 800 € ne reposent pas complètement sur l'activité de Sophie.
- La 5^{ème} année, le CDA devra payer 2500 € par mois.... mais l'activité sera suffisamment développée pour assurer cette charge.
- l'emploi débutera fin avril.
- Si c'est un Groupement d'Employeurs qui est choisi, ce sera à lui de faire la demande de Plan Emploi Sport. Il faudra donc le choisir assez tôt, si possible avant la fin de l'année.
- K. DESSEZ doit prendre contact avec le GE du Basket pour voir leur compétence multisports et leur capacité à assurer l'embauche de Sophie.
- Modulation du temps de travail
- 1820 h / an dont 5 semaines de congés Payés
- 1757 h/ an en contrepartie de la souplesse horaire qui sera demandée, avec annualisation du temps de travail.
- Il faudra donc identifier les besoins horaires par anticipation avec chaque employeur (fin mars au plus tard.)
- Une convention de mise à disposition devra se faire entre le GE et le CDOS et le CDA, ainsi qu'un contrat de travail
- échancier
- - courrier MASTER cette semaine
- contact GE Basket

- calcul du salaire en catégorie 4
- programmer une réunion avec le CDOS puis si besoin CDOS + S DIARA

Prochaines réunions : **AG du CDA le vendredi 15 novembre à 20h30**, précédée d'une réunion du comité directeur à partir de 18h (repas sorti du sac avant l'AG)

AG du SAC Athlé le samedi 16 novembre 2013

Et comme il nous restait un peu de temps, on parlé d'athlétisme !!

Calendrier du challenge de cross EAPOBE MI

- Condom dimanche 24 novembre
- Cross départemental à l'Isle de Noé le dimanche 12 janvier 2014
- Auch : Dimanche 2 février 2014 cross Louis Raffin
- L'Isle Jourdain : finale cu challenge le samedi 15 février 2014

Le règlement reste inchangé par rapport à l'an dernier, notamment sur les remises de récompenses. Le CDA insiste sur l'importance que tous les EA PO soient récompensés à chaque participation.

Pour la rencontre avec l'Ariège

- pas de réponse du club de Condom
- Mirande intéressée mais seulement pour les poussins, l'entraîneur des EA estime que le déplacement est trop long
- L'Isle Jourdain trouve cet échange intéressant.
- La décision doit être prise rapidement.

Fin de la réunion 21h

-